

Le 8 avril 2020

LUTTE CONTRE LE COVID-19

200 000 premiers masques distribués par le Conseil départemental

Suite à la commande groupée avec le Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine fin mars, ce sont 200 000 masques chirurgicaux qui sont en train d'être distribués par les services du Département des Landes ce mercredi 8 avril.

En coordination avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) de Nouvelle-Aquitaine, la distribution de ces masques chirurgicaux va permettre de fournir ces matériels essentiels de protection aux établissements collectifs pour personnes handicapées ou âgées dont tous les EHPAD, aux services d'aide à domicile et aux accueillants familiaux de personnes âgées.

14 agents du Conseil départemental ont été spécifiquement formés pour pouvoir réaliser ces opérations de reconditionnement et de transport en conformité avec l'ensemble des recommandations sanitaires en vigueur. Ce déploiement devrait être finalisé dans les prochaines 24 heures.

Une nouvelle commande de masques, cette fois achetée avec les collectivités locales, est attendue pour ces prochains jours.